

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2020

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les jours suivants à compter de 19 h 30 :

- 13 janvier	- 6 juillet
- 3 février	- 24 août
- 2 mars	- Mardi 8 septembre
- 6 avril	- 5 octobre
- 4 mai	- 2 novembre
- 1 ^{er} juin	- 7 décembre

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 5^e jour de novembre 2019.

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie le 5 novembre 2019 sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 novembre 2019.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma secrétaire-trésorier et directeur général